

Allocution de S.E. le Premier ministre sortant Hassan Diab

Grand sérail - 6 mars 2021

Chères libanaises, chers libanais,

C'est comme si nous étions condamnés à vivre éternellement dans l'agonie dans ce pays.

C'est comme si ce pays était condamné à une marche éternelle vers le Calvaire, avec des pauses intermittentes avant de poursuivre le chemin de la souffrance.

C'est comme si les rêves des Libanais d'une patrie stable étaient captivés.

C'est comme si leur aspiration à un État juste était interdite.

C'est comme si on leur confisquait leur désir d'être rassurés sur l'avenir.

Qu'est-ce que les Libanais ont à voir avec les conflits du monde?

Pourquoi le Liban reste-t-il la ligne de contact dans la région ?

Qui utilise notre pays comme arène pour régler des comptes étrangers ?

Qu'ont fait les Libanais pour payer le prix des convoitises, des rêves, des ambitions et des chamailleries politiques?

Le Liban est au bord de l'explosion après l'effondrement. Nous craignons d'arriver à un point où les risques ne pourraient plus être contenus.

La déchéance du pays est-elle de mise?

L'État va-t-il se décomposer après être devenu le maillon faible?

Les Libanais souffrent d'une grave crise sociale qui risque de s'aggraver si un nouveau gouvernement compétent n'est pas formé, un gouvernement animé par une impulsion politique interne et un soutien extérieur pour faire face à cette crise.

La ruée vers le lait ne constitue-t-elle pas une incitation suffisante pour transcender les formalités et arrondir les angles afin de former un gouvernement ?

Nous ne pouvons pas blâmer le peuple pour son cri, alors que la formation d'un gouvernement est prise dans un cercle vicieux, entraînant davantage de souffrance pour les Libanais et une accumulation de problèmes sociaux.

Malheureusement, aujourd'hui, environ sept mois après la démission de notre gouvernement, le nouveau gouvernement n'a pas encore été formé, ce qui nous place dans la ligne de mire d'un grand dilemme, avec de nombreuses complications et des opinions divergentes concernant les pouvoirs du gouvernement intérimaire.

Certains demandent au gouvernement sortant d'exercer les pouvoirs d'un gouvernement en place sous prétexte de circonstances exceptionnelles. D'autres mettent en garde le gouvernement intérimaire contre le contournement des pouvoirs spécifiés dans la Constitution au sens étroit de l'exercice des affaires courantes du gouvernement. Cependant, ce débat est résolu au Parlement, car il constitue la référence pour l'interprétation de la Constitution.

Les conditions sociales s'aggravent; les conditions financières mettent le pays à rude épreuve; les conditions politiques sont de plus en plus complexes; le pays est confronté à d'énormes défis qu'un gouvernement normal ne peut pas relever en l'absence d'un consensus politique; alors comment un gouvernement intérimaire peut-il relever ces défis!?

Nous n'avons pas failli à notre rôle dans la conduite des affaires publiques, et nous remplissons notre devoir au plus haut niveau de la conduite des affaires, comme le permet la Constitution.

Au lieu d'ouvrir ce débat qui approfondit les divisions, il faut concentrer les efforts sur l'accélération de la formation d'un nouveau gouvernement pour poursuivre le cours des réformes engagées par notre gouvernement et reprendre les négociations avec le FMI sur la base du plan de réforme que nous avons établi, après l'avoir mis à jour.

Aujourd'hui, à la lumière des défis croissants, rien ne devrait prendre le pas sur la formation du nouveau gouvernement le plus tôt possible.

L'équation est claire: nous ne pouvons pas résoudre la crise sociale sans trouver une solution à la crise financière; nous ne pouvons pas résoudre la crise financière sans reprendre les négociations avec le FMI; nous ne pouvons pas poursuivre les négociations avec le FMI sans entreprendre de réformes, et nous ne pouvons pas mener de réformes sans former un nouveau gouvernement.

Toute autre discussion au-delà de ce contexte n'est que futilité politique et tentative d'échange de responsabilités, ce qui pourrait me placer devant le choix de la récusation et de la perturbation de la marge de manœuvre dans

la gestion des affaires de l'État, afin de participer à l'exercice de pressions pour la formation d'un gouvernement.

Si la récusation contribue à la formation d'un gouvernement, je suis prêt à y recourir, même si cela va à l'encontre de mes convictions, car cela porte atteinte à la marche de l'État et aux intérêts des Libanais.

Qui porte la responsabilité de cette rapide spirale descendante? Qui peut faire face aux dangereuses répercussions qui en découlent ?

Qu'est-ce que vous attendez?

Plus d'effondrement? Plus de souffrances humaines? Plus de chaos?

Est-il vrai que le règlement nécessite un réchauffement et qu'un gouvernement n'est pas un plat qui se mange froid?

Le peuple libanais ne peut pas supporter plus de pression.

Les Libanais ne méritent-ils pas de petits sacrifices pour le bien de la nation ?

Quel est l'intérêt d'avoir un ministre de plus ou de moins si le pays tout entier s'effondre?

Mettons de côté l'illusion et l'ambition de pouvoir, car les jours à venir ne sont pas de bon augure si l'intransigeance, la défiance et l'arrogance restent des obstacles à la formation d'un nouveau gouvernement.

La situation est assez alarmante au Liban, et les Libanais paient le prix fort de l'attente.

Que Dieu protège le Liban !

Que Dieu protège les Libanais !